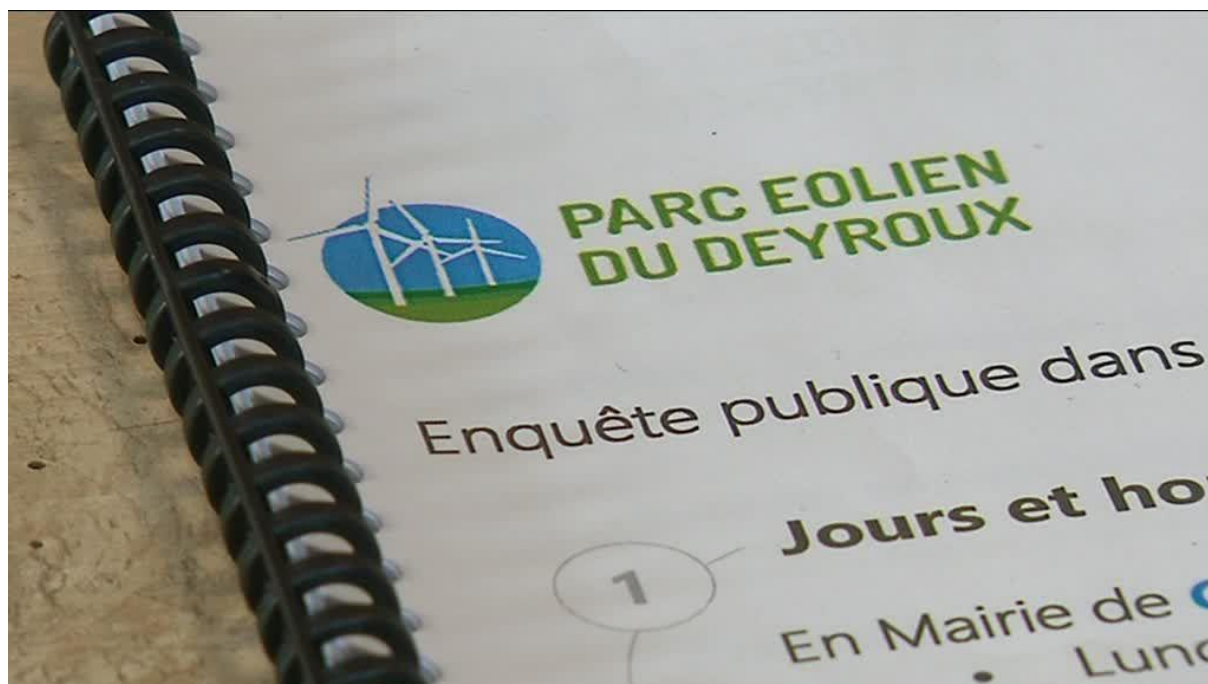


France 3 LIMOUSIN

Un projet de dix éoliennes divise la population au sud de la Corrèze



Une enquête publique sur un projet éolien en Xaintrie a démarré lundi 7 janvier 2019. / © france 3 Limousin

Au sud de la Corrèze, un grand projet éolien anime les conversations. Trois communes de la Xaintrie sont concernées (Sexcles, Camps-Saint-Mathurin-Léobazel et Mercoeur). Une enquête publique a démarré le 7 janvier 2019.

Par Thomas Milon Publié le 09/01/2019 à 12:48

À Sexcles, l'une des trois communes concernées par le projet, des habitants anti-éoliennes montent au créneau comme Ugo Broussot. Il s'est installé ici en 2013.

Il n'y a pas grand intérêt à quitter les villes si c'est pour se promener, non pas parmi les arbres mais parmi les éoliennes.

Le projet, porté par la société Eolfi prévoit l'implantation de 10 éoliennes d'une hauteur de 200 mètres, bien plus hautes que le projet initial selon des opposants :

On nous avait parlé d'éoliennes de 90 mètres. On se retrouve à 200 mètres. On pense que le paysage va être bien abîmé indique Josiane Rachet, Maire (SE) de Sexcles.

Un projet de 10 éoliennes divise la population au sud de la Corrèze. Au sud de la Corrèze, un grand projet éolien anime les conversations. Il doit s'étendre sur trois communes de la Xaintrie (Sexcles, Camps-Saint-Mathurin-Léobazel et Mercoeur). Une enquête publique a démarré le 7 janvier 2019. Intervenants : Ugo Broussot, Habitant de Sexcles, Josiane Rachet, Maire (SE) de Sexcles, Claudine Delmas, Déléguée de la Fondation du patrimoine, René Bitarelle, 1er adjoint Camps-Saint-Mathurin-Léobazel. Images Eolfi. Reportage : T.Girault et P.Gauthier. - france 3 Limousin

Dévalorisation de l'immobilier, impact sur la biodiversité, nuisances sonores et esthétique, les opposants ne manquent pas d'arguments et expliquent que leur « pays » est tourné vers le tourisme vert.

Fin de l'enquête le 5 février

Les soutiens au projet le voient comme un facteur de développement. Ils réfutent les arguments adverses comme René Bitarelle, 1er adjoint à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel :

On discute avec les touristes. Les éoliennes ne vont pas les empêcher de revenir. Certains habitants disent qu'ils auront du mal à vendre leurs maisons mais c'est déjà le cas.

Le conseil municipal de Sexcles s'est prononcé contre l'implantation. Celui de Camps va délibérer le 11 janvier. La fin de l'enquête publique est prévue le 5 février avant que le préfet de Corrèze ne prenne une décision.

—